

TRAITEMENT DU GENRE ET SCOLARITÉ

Daniel Arnoldussen

Sommaire

Introduction	2
1 Légitimation du traitement éducatif réservé aux filles et aux garçons.	3
2 Pratiques éducatives réservées aux filles et aux garçons.	6
2.1 Responsabilités familiales confiées aux filles et aux garçons.	6
2.2 Contrôle parental exercé sur les activités des filles et des garçons.	7
3 Impact des pratiques éducatives, des attentes familiales et de la division sexuelle des rôles sur la scolarité.	11
3.1 Attentes et attitudes parentales par rapport à la scolarité des garçons et des filles.	11
3.2 Attitudes des garçons et des filles par rapport à la scolarité.	13
3.3 Attitudes féminines par rapport aux attentes familiales et impact sur la scolarité.	15
4 Mariage, niveau de scolarisation, exposition à la société d'accueil et effets sur le parcours scolaire.	19
4.1 Types de mariages et impact sur la scolarité.	19
4.2 Niveau de scolarisation des parents, facteurs culturels liés à la nationalité d'origine et degré d'exposition à la société belge.	21
Conclusions.	22
Bibliographie.	24

Introduction

Comme point de départ de l'analyse des représentations et des pratiques scolaires en rapport avec le genre dans les familles d'origine immigrée, constatons d'abord qu'aucun des répondants s'exprimant en tant que parent n'a estimé avoir traité de façon différente ses garçons et ses filles du point de vue scolaire. Au contraire, les parents tiennent très généralement un discours égalitariste qui exclut de favoriser ou de valoriser la réussite scolaire des filles plus que celle des garçons ou l'inverse.

C'est ainsi qu'une mère de famille de 47 ans, d'origine marocaine, à qui l'on posait la question de savoir si certains types de formation convenaient mieux aux filles qu'aux garçons répondait typiquement que « *Non, je pense que c'est égalité. Non ? Non, c'est bien qu'ils fassent tous la même chose* ». Il est toutefois difficile de déterminer si ce type de réponse correspond à la conviction profonde du répondant ou s'il s'agit d'une affirmation normative formulée par un interlocuteur en quête d'approbation du chercheur.

Des traitements éducatifs différenciés selon le sexe apparaissent dans les discours parentaux dès le moment où l'entretien quitte le domaine strict de la scolarité pour déborder sur le fonctionnement de l'entité familiale et l'insertion de celle-ci dans la société globale. Ces traitements différenciés apparaissent plus clairement encore lorsqu'on s'intéresse non plus au discours parental, mais (i) à celui des enfants, particulièrement les filles, à propos des pratiques éducatives de leurs parents (ii) à celui des frères à propos de l'éducation reçue par leurs sœurs de même que celui de ces dernières à propos de leurs frères et enfin (iii) à celui formulé à propos de familles extérieures à celle du répondant, mais appartenant à son groupe d'origine.

En filigrane de ces différentes sortes de discours apparaît une division sexuelle des rôles et des statuts qui correspond à des modèles de destinées masculine et féminine légitimés par des logiques culturelles. Un traitement différencié du genre se manifeste le plus souvent dans le fonctionnement de la cellule familiale, mais la distribution des rôles entre hommes et femmes s'avère plus ou moins prononcée selon la nationalité d'origine. Le traitement culturel du genre détermine l'intensité du contrôle parental exercé sur les activités scolaires et extrascolaires des filles et des garçons, la nature et l'ampleur des tâches dévolues aux enfants des deux sexes dans l'organisation familiale et les attentes parentales en matière de scolarité.

Les informations recueillies pendant les entretiens montrent de façon certaine que le traitement éducatif différencié appliqué aux filles et aux garçons a un impact important sur les parcours scolaires de l'un et l'autre sexe. Cette certitude ne permet cependant pas d'établir des relations causales déterministes et univoques entre les pratiques éducatives familiales relatives au genre de l'enfant et les parcours scolaires de ce dernier, car les réactions vis-à-vis des contraintes familiales s'expriment en des sens divers oscillant entre la docilité, dans le sens où l'entend Pierre Bourdieu¹, et la rébellion.

Les informations recueillies dans les entretiens à propos du genre sont analysées ci-dessous en quatre temps. Une première partie aborde les éléments de légitimation des différences éducatives qui apparaissent entre les filles et les garçons. Une seconde partie porte sur les

¹ Bourdieu, P. 2002. La domination masculine. Paris : Seuil

pratiques éducatives parentales qui découlent des représentations des rôles féminins et masculins ainsi que des facteurs de légitimation qui les sous-tendent. Une troisième partie envisage l'impact des pratiques éducatives et de la division sexuelle des rôles sur la scolarité des élèves des deux sexes. Une quatrième et dernière partie décrit les répercussions de certains types de mariages sur la scolarité des enfants qui en sont issus. Cette même section tente également, avec toute la prudence qui s'impose, de synthétiser les influences conjuguées du degré de scolarisation des migrants, de leur culture d'origine et de leur degré d'exposition à la société belge sur la scolarité de leurs enfants.

1 Légitimation du traitement éducatif réservé aux filles et aux garçons.

La légitimation du traitement éducatif différencié appliqué à l'égard des filles et des garçons repose sur une argumentation diversifiée qui varie fortement en fonction de la nationalité, de la génération et du niveau de scolarisation du migrant qui s'exprime. On peut toutefois recenser plusieurs axes d'argumentation. Un premier type d'argument démontre la nécessité de protéger et de contrôler les filles plus que les garçons, car les filles disposeraient d'un psychisme plus fragile que celui des hommes et seraient plus vulnérables physiquement que les garçons. Certains entretiens montrent que les filles intériorisent cette représentation de leur féminité.

« J'ai même tendance à dire que je préfère aider ma fille qu'un garçon parce que le garçon malgré tout il va réussir, il va se battre. Une fille, la pauvre, elle est toujours fragile. Parce que les femmes elles ont ce côté-là. Il suffit qu'elle tombe amoureuse d'un gars complètement disjoncté, complètement paumé, elle va le suivre dans son délire. On doit aller dans ce sens pour dire attention, fais gaffe. Pas lui imposer quelque chose, je ne suis pas le genre de gars qui va dire : ma fille tu vas épouser celui-là ou pas, je trouve que c'est complètement débile. »

(Homme, d'origine marocaine, classe d'âge 50-54 ans, génération 1)

« Mon frère pouvait sortir plus que moi. Sinon c'était de la même manière.

(Enquêteur) Et ces petites choses, ces petites différences, comment les vivais-tu? Cela te posait-il des problèmes ?

Quand j'étais jeune oui. Mais avec le temps, quand on nous explique, on comprend qu'une fille ce n'est pas comme un garçon. Une fille la nuit, il peut lui arriver plein de choses.

(Enquêteur) Tu penses que c'était plus pour te protéger ?

Oui voilà. »

(Femme d'origine marocaine, classe d'âge 20-24 ans, génération 2)

En outre, ce premier type d'argument fait également référence au fait que les filles sont porteuses de l'honneur familial. Celui-ci se concrétise par l'absence de contacts avec les représentants du sexe masculin, la virginité avant le mariage et l'absence de grossesses hors des liens matrimoniaux.

« [...] pour ma mère, il fallait être vierge pour le mariage, c'était une telle obsession que c'était devenu mon cauchemar.

(Enquêteur) *La virginité ?*

La virginité ! Et alors j'avais l'impression d'être un vagin sur pattes, j'ai été plus rien que ça, qu'il fallait protéger à tout prix. Mais ce n'était pas que moi qui avais ce traitement-là, toutes les filles de la famille avaient ce traitement-là.

(Enquêteur) *Vos aînées comme les cadettes ?*

Tout à fait ! »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 35-39 ans, génération 1)

« Les garçons ils ont plus la liberté que les filles.

(Enquêteur) *Pourquoi ?*

Parce qu'ils disent que c'est une fille qui tombe enceinte, pas un garçon.

(Enquêteur) *C'est la crainte majeure ?*

Oui. D'avoir une fille qui n'est pas mariée qui fait des enfants, c'est... L'honneur, aussi. C'est une question d'honneur pour la famille aussi ».

(Femme, d'origine congolaise, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

« Et donc, l'honneur est quelque chose qui repose sur les épaules des parents pour une fille bien plus que pour un garçon. À la rigueur, pour un garçon, ce n'est pas très grave, mais si on apprenait qu'une fille était sortie avec untel, ou untel, c'était très grave pour la famille. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 70-74 ans, génération 0, Charleroi)

Un second type d'argument utilisé pour justifier un traitement éducatif distinct selon le sexe repose sur le fait que la fille quitte son groupe familial d'origine lorsqu'elle se marie et rejoint celui de son mari auquel elle donne une descendance et fournit sa force de travail. La fille revêt alors d'une moindre importance par rapport au garçon qui reste dans le groupe familial et dont les enfants appartiennent à ce même groupe².

« Non, et aussi pour de l'ordre de l'économique, le ménage, tu vas appartenir à une autre famille parce que c'est la femme qui part donc tu es une bouche à nourrir pour rien en fait. Tu es inutile, car de toute façon tu vas quitter ton milieu familial et aller servir un homme et sa famille et non plus la tienne. Par contre les garçons... Ils vont rester, ils vont nous garder pendant notre vieillesse »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 35-39 ans, génération 1)

« [...] il y a une idée dans le sens où quand elle va se marier c'est fini pour nous, la famille peut-être considère qu'à partir du moment où la fille se marie, la famille a perdu, la fille rentre dans une autre famille, dans ce sens-là, l'investissement-là ne rapporte rien à la famille. [...] et puis finalement quand même notre investissement ira, au final, on aura tout perdu, ça ira à la famille du mari, c'est ça l'idée qu'il y a là dans les familles africaines. [...] C'est toujours dans le sens de dire quand même tu vas te marier un jour, tu iras quelque part. [...] Il y a toujours cette idée que quand la fille elle se marie, elle nous quitte, elle entre dans une autre famille tandis que le garçon lui il ne quitte pas. Il ne quitte pas la famille. C'est curieux, mais c'est comme ça. »

² Du moins lorsqu'on se trouve dans un système de filiation patrilinéaire, ce qui est le cas des personnes qui ont été interviewées dans la présente recherche hormis une fraction très restreinte de répondants d'origine congolaise.

(Homme, d'origine congolaise, classe d'âge 50-54 ans, génération 0)

Un troisième type d'argument repose sur un raisonnement circulaire qui affirme qu'une fille est une fille et qu'un garçon est un garçon, signifiant ainsi l'irréductible différence ontologique qui distingue les hommes des femmes. Cette différence détermine, pour chaque sexe, des rôles et des statuts distincts, voire inégaux, correspondant à des sphères sociales compartimentées selon l'opposition intérieure / extérieure ou privée / publique. La fille est en effet destinée à se marier, à gérer son ménage et à éduquer ses enfants alors que le garçon est destiné à travailler pour assurer la subsistance de sa femme et de ses enfants. Il devra « *se débrouiller* », affirme d'ailleurs un répondant d'origine marocaine.

« Mon père disait et ce sont les termes utilisés aussi par ma mère, c'est que une fille est une fille. Quoi qu'il arrive, elle trouvera bien un gars pour se marier avec lui. Par contre un garçon non. Un garçon doit réussir. Il doit travailler. C'est comme si on sentait qu'il privilégiait plus le garçon que la fille »

(Homme, d'origine marocaine, classe d'âge 50-54 ans, génération 2)

« Et les garçons, quelle était la différence de traitement ? Du style, je ne sais pas moi, on va partager un paquet de biscuits et bien ils en auront le double, ça commençait comme ça déjà enfant très jeune. On a un poulet, on va lui donner le blanc de poulet parce qu'il est garçon, d'ailleurs on nous le disait texto lui est garçon vous, vous êtes filles, c'était texto littéralement la traduction littéralement ? Littéralement, la traduction « olang kiz » lui est garçon, vous filles, kiz est la fille, pour moi c'était péjoratif. Ça voulait dire quoi ? Ça veut dire que tu acceptes, t'es une fille, c'est établi que tu es une fille donc t'as rien à dire tu n'as qu'à te de soumettre. Il a plus de droits que toi. [...] Il est homme, toi tu vas servir à l'homme, lui il va se servir d'une femme »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 35-39 ans, génération 1)

« Donc je reviens ça c'est un leitmotiv, donc on est élevé dans un milieu, on est imprégné de la culture arabe, et, mais aussi de cette emprise de religion. Donc, la femme, c'est dans les stéréotypes, la femme n'est pas l'égal de l'homme, maintenant ça change, heureusement que ça change. Le moins qu'elle sait c'est le mieux, pourquoi? Parce que le savoir remet en question le fonctionnement des valeurs de la famille et donc ou, je crois c'était une des raisons, mais aussi les filles devaient tenir la maison, rester à la maison, elles devaient avoir moins de contact avec l'extérieur c'était comme ça, la vision des parents, c'était comme ça, moi j'allais jouer au football, je sortais, mais mes sœurs n'avaient pas ce privilège-là. »

(Homme, d'origine turque, syriaque, classe d'âge 45-49 ans, génération 1)

Il arrive fréquemment que des répondant(e)s estiment que leurs parents n'ont pas établi de différences éducatives significatives entre leurs enfants de sexe masculin et féminin. Ces mêmes répondants opposent régulièrement l'attitude égalitariste de leurs parents à la dichotomie des rôles des filles et des garçons qui imprègne leur milieu d'origine.

« Moi, mon père il m'a toujours parlé normalement, comme il parlait à ses garçons, il ne faisait jamais cette différenciation qu'on fait souvent dans les familles africaines où les femmes doivent faire la vaisselle le ménage et tout, et l'homme doit savoir manger ce que sa femme fait. »

(Femme, d'origine congolaise, classe d'âge 30-35 ans, génération 1)

« Mais au niveau culturel, je sais qu'en Turquie et même encore chez les Turcs qui vivent en Belgique, la femme est encore très soumise, elle n'a encore pas beaucoup de paroles...enfin, on ne lui laisse pas dire ce qu'elle a à dire en fait. Elle est souvent étouffée, etc. Mais nous, dans notre famille, ça, ce n'était pas comme ça. Nous, on a su échapper à ça en fait. »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

« En fait, il faut savoir ... malheureusement dans ... dans la communauté turque, on favorise beaucoup les garçons, et c'est totalement une erreur, hein, mais mon père n'a jamais eu cette approche, mon père, c'est vraiment quelqu'un, il voit l'humain en question donc ... ma sœur n'a pas eu, par exemple, elle n'a pas été privée de toutes les choses que nous on a eues, donc pour eux, ses enfants c'est sa richesse, donc ... »

(Homme, d'origine turque, classe d'âge 25-29 ans, génération 1)

2 Pratiques éducatives réservées aux filles et aux garçons.

2.1 Responsabilités familiales confiées aux filles et aux garçons.

Les représentations des rôles féminins et masculins, renforcées par l'argumentation qui les légitime, déterminent les traitements éducatifs différenciés que les familles réservent d'une part aux filles et d'autre part aux garçons. Les différences se marquent très concrètement dans les importantes responsabilités familiales qui sont confiées aux filles alors que les garçons en sont très généralement dispensés. Les jeunes filles d'origine marocaine, turque ou congolaise sont, en effet, fortement sollicitées pour seconder leur mère dans l'accomplissement de diverses tâches: entretien du domicile familial, préparation des repas, soins dispensés aux frères et sœurs cadets, suivi de la scolarité de ceux-ci. Cette dernière responsabilité, bien que plus fréquemment confiée aux sœurs aînées, est parfois également confiée aux frères aînés. L'implication des jeunes filles dans les activités ménagères apparaît plus rarement dans les entretiens réalisés avec des interlocuteurs d'origine polonaise.

« Elle (c'est-à-dire la mère de l'interlocutrice) a transmis le fait que les filles sont à la cuisine... rire... C'est ce qu'on m'avait dit, on me la répétait assez souvent quand on était petit, c'est que après l'école, si on avait des devoirs, c'était d'abord ça, avant d'aller dans nos chambres faire ce qu'on avait envie de faire et les garçons pas »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

« On me dispensait de faire le pain, de faire le repas tous les soirs, de faire le linge, de laver les tapis

(Enquêteur) Ça c'était réservé à vos deux sœurs aînées ?

À mes deux sœurs aînées, moi je m'occupais de l'intendance quotidienne, j'aspirais, je mettais la table, je ramassais la table, je faisais la vaisselle, je descendais les poubelles, une fois par semaine je lavais les escaliers

(Enquêteur) Et donc vous aviez malgré tout des tâches ?

Oui, mais pas un quotidien occupé que par les tâches familiales et ménagères, je pouvais mixer

(Enquêteur) Ce qui n'était pas le cas de vos sœurs aînées ?

Oui, elles allaient à l'école, mais la priorité c'était le ménage, moi j'étais un plus pour les tâches ménagères »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 35-39 ans, génération 1)

« Oui, ça, c'est clair. Donc, ma sœur était responsable de mon grand frère et moi, j'étais responsable de mon petit frère. Ça, c'était une charge qui nous a été donnée une fois dans notre vie et c'était valable jusqu'à la fin de nos jours. Voilà, c'est comme ça qu'on nous a expliqué. Donc, mon père et ma mère expliquaient tous les deux que voilà : « nous, on ne sait plus vous suivre parce que, jusqu'en primaires, on comprenait encore, mais là, on ne comprend plus ». Donc, ma sœur, elle avait la charge de mon grand frère et il n'y avait qu'un an entre eux. Et moi, je suis la troisième donc, je m'occupais du quatrième. Et c'est moi qui le faisais étudier, c'est moi qui le faisais réciter, etc.... Et puis, comme ils avaient bien remarqué que les filles étaient plus intelligentes que les garçons, ils nous ont donné cette charge. »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

De lourdes responsabilités familiales incombent donc à de nombreuses jeunes filles, mais on rencontre cependant des mères qui estiment que les tâches ménagères sont de leur ressort exclusif et affirment dès lors très clairement qu'elles assument seules la gestion du ménage afin que leurs enfants, filles comme garçons, puissent se consacrer pleinement à l'apprentissage scolaire. De plus, un nombre significatif de jeunes femmes appartenant à la première ou seconde génération d'origine marocaine, turque ou congolaise s'insurgent contre le traitement éducatif réservé aux filles et critiquent les attitudes inégalitaires de leurs parents et des membres de leur groupe d'origine.

« ... moi déjà dans ma famille, on m'a toujours dit que j'étais une révoltée, depuis mon plus jeune âge... rire... j'étais toujours une revendicatrice, d'où cela vient, je n'en sais rien, j'ai toujours été revendicatrice, on était d'abord deux filles dans la famille puis un garçon après moi, j'ai toujours prôné l'égalité des sexes, toujours dit que j'en ai marre que vous favorisez les garçons par rapport aux filles, mes parents en devenaient fous, il paraît que j'étais toute petite que déjà je disais pourquoi vous favorisez les garçons par rapport aux filles et après il me disait que ce n'était pas vrai. Si enfant je revendiquais ça, c'est que probablement, il y avait quand même quelque chose ? »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

« J'ai grandi dans la tradition, j'étais moi même très tôt avec mes frères et mes sœurs comme une mère, et je trouve que ce n'est pas bien non plus que j'aie eu des rôles de responsabilité. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

2.2 Contrôle parental exercé sur les activités des filles et des garçons.

De fortes différences apparaissent également dans l'intensité du contrôle parental exercé sur les activités scolaires et extra scolaires des filles et des garçons. Les filles d'origine turque et marocaine sont généralement soumises à une surveillance étroite. Leurs déplacements sont souvent limités à deux espaces : le domicile familial et l'école. L'objectif de cette restriction est de préserver la réputation des filles en évitant autant que possible les occasions de contact avec les garçons. Certaines de ces filles sont toutefois autorisées à se rendre chez des amies ou à fréquenter une école des devoirs.

« Nous autres, c'est pour la fille, elle peut pas rentrer tard. Parce que la fille, elle ne peut pas rester tard.

(Enquêteur) Elle peut quand même ?

Elle peut, mais pas tard. Pour la dernière heure, c'est huit heures, rentrer à la maison.

(Enquêteur) Même le weekend?

Oui, même le week-end.

(Enquêteur) Et les garçons ?

Les garçons, oui, mais mon fils, jamais loin, promener pas loin. »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 50-54 ans, génération 0)

« Elle a généralement tout réussi. Mais, c'était toujours école, maison ou un autre cours supplémentaire.

(Enquêteur) Votre fille n'avait jamais d'activités avec des copines ?

Elle avait des activités avec ses copines, mais pas plus d'une fois par semaine. Elles ne se décidaient pas, à l'improviste. »

(Homme d'origine turque, classe d'âge 50-54 ans, génération 0)

« Ils laissaient moins de liberté aux filles, à mes sœurs donc et nous, enfin, ce n'est pas qu'ils nous laissaient plus de liberté, mais ils nous faisaient confiance quoi. Du genre, ils nous laissaient sortir, mais ils savaient qu'on ne rentrerait pas si tard. Ça veut dire qu'il ne nous imposait pas d'heure pour rentrer, mais ils savaient qu'on était raisonnables.

(Enquêteur) Ça, c'était par rapport aux garçons ?

Oui, c'était par rapport aux garçons.

(Enquêteur) Et par rapport aux sœurs ?

Par rapport aux sœurs, elles devaient faire les tâches ménagères, elles devaient bien s'occuper de la maison, mais aussi nous. Il n'y avait pas vraiment de différence, c'est juste qu'ils étaient plus exigeants avec mes sœurs qu'avec nous. »

(Homme, d'origine congolaise, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

Dans les cas extrêmes, le contrôle des parents s'imisce aussi dans les activités scolaires ou parascolaires de leurs filles. C'est ainsi que certaines parmi elles se voient notamment interdire de participer aux voyages scolaires qui nécessitent de passer la nuit en dehors du domicile familial.

« Différences...au niveau scolaire, aucune différence, sauf les voyages scolaires évidemment. Nous (c'est-à-dire les filles), on ne pouvait pas aller et les garçons, oui. Ça, c'est vrai que c'était une grosse différence. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

On rencontre également des parents qui manifestent leur satisfaction de voir leurs filles inscrites dans des filières de formation plutôt féminines d'où les garçons sont absents, coupe et couture par exemple, c'est du moins ce que rapporte une médiatrice scolaire. Cette dernière rajoute que certains parents vérifient la présence de leurs filles à l'école afin de s'assurer qu'elles ne se retrouvent pas en rue, une démarche beaucoup plus rare

lorsqu'il s'agit des garçons. Une surveillance parentale accrue est également exercée sur les activités extra familiales et extra scolaires des filles d'origine congolaise et polonaise. Cette surveillance présente néanmoins plus de souplesse et s'avère moins limitative que dans les familles d'origine turque ou marocaine.

(Enquêteur) Et quelles étaient les stratégies des parents par rapport à la scolarité des filles et des garçons ?

C'est vrai que pour les filles, on les mettait plus souvent [...] dans le secondaire, j'ai remarqué dans les sections esthétiques, coiffure et tout ce qui concerne les filles, et moi je n'aimais pas trop ce contexte-là, et j'ai été en gestion, et dans ma classe en « Gestion », il y avait beaucoup plus de garçons, on n'était que 6 filles sur une 20 de garçons, je n'ai jamais trop voulu aller dans ces autres sections.

(Enquêteur) Et donc il y avait des parents qui quelque part influençaient leurs garçons ou filles ?

Ils les mettaient en puériculture, en coiffure, en esthétique, mais moi ce n'était pas trop, ce que je voulais.

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

Le relatif confinement des filles contraste avec l'autonomie de mouvement dont disposent les garçons. Ces derniers possèdent une liberté plus grande. Ils sont généralement autorisés à se rendre dans les maisons des jeunes ou à rejoindre leurs pairs dans les rues du quartier pendant les heures de loisir alors que les filles en sont exclues.

« Les différences, c'était plutôt les sorties et tout ça. Les sorties, pas...niveau de...on ne pouvait pas gérer notre samedi comme on voulait. On ne pouvait pas prévoir les choses comme on voulait. Non, là, c'était vraiment... »

(Enquêteur) C'est-à-dire que les garçons, ils faisaient ce qu'ils voulaient ?

Les garçons, ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

Dans les populations d'origine marocaine, cette autonomie masculine semble prendre cours aux alentours de la quinzième année au moment où les parents considèrent que le garçon accède à l'âge adulte.

« Chez nous tu fais une connerie, tu te ramasses deux baffes alors que chez un vrai Belge ben il sera juste privé de dessert ou bien un vrai Belge peut faire sa crise d'adolescence alors que nous y'a pas ça : c'est ou t'es un enfant, ou t'es un homme !!! »

(Homme, d'origine marocaine, classe d'âge 15-20 ans, génération 2)³

Certains parents manifestent toutefois de l'inquiétude par rapport à l'influence négative que de « mauvaises fréquentations » pourraient avoir sur leurs fils.

« Leur grande peur était que mes sœurs fréquentent des garçons et que je devienne délinquant. Et je me rends compte que c'est assez courant comme ... pour beaucoup d'enfants de parents immigrés. Pour eux, le garçon peut devenir délinquant et la fille ne peut pas fréquenter des garçons. Pour eux, c'est assez catégorique et même très sévère là-dessus... »

³ Témoignage recueilli par Hajar ATARHOUCHE, dans le cadre d'un travail réalisé pour le Master en Ingénierie et Action Sociale de la HE Paul-Henri SPAAK.

(Homme, d'origine turque, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

Quelques familles mettent d'ailleurs en place des systèmes de contrôle des sorties et des fréquentations aussi drastiques pour les garçons que pour les filles. Il arrive aussi que des familles déménagent pour soustraire leurs enfants à l'influence d'un quartier, qu'ils estiment négative.

« Bruxelles est une grande ville, il y a toutes sortes de gens, vivre dans un endroit comme ça c'est risqué pour les enfants. Pour ça, ils (les parents de l'interlocuteur) ont préféré choisir un endroit où ce sera plus calme, seulement pour aller pour les études pour nous aussi. (...) On n'a pas cherché de maison à Bruxelles, Saint-Josse, ni à Schaerbeek, on a toujours cherché dans des endroits calmes comme à Diegem, Zaventem, et vers des endroits comme ça. »

(Homme, d'origine turque, classe d'âge 15-19 ans, génération 1)

L'intensité du contrôle parental exercé sur les occupations des filles et des garçons délimite des sphères sociales licites pour chaque sexe. Les filles sont autorisées à mener leurs activités dans l'espace familial et l'espace scolaire en ce compris, pour certaines d'entre elles, la fréquentation des organismes d'appui à la scolarité. L'enquête a toutefois révélé le cas extrême, mais significatif d'une femme d'origine marocaine à qui sa mère a interdit la fréquentation de l'école à treize ans et l'a confinée au domicile familial au moment de la puberté, dès l'apparition des caractères sexuels secondaires. Selon le témoignage de cette femme, pourtant scolarisée en Belgique et donc soumise à l'obligation scolaire, cet abandon forcé des études secondaires fut rendu possible grâce à l'aide d'un médecin complaisant qui octroyait les certificats médicaux nécessaires pour contourner la loi.

« Ma scolarité à moi ! Ma mère m'a fait arrêter l'école, comme toutes les autres je dois être vierge le jour du mariage. Pour cela plus on préserve la fille près de soi et mieux c'est, donc à 13 ans j'entendais toujours toi tu vas arrêter l'école, toi tu vas arrêter l'école, tu commences à grandir, tu as eu tes règles, tu commences à avoir des formes, j'ai grandi comme ça les jambes croisées. Et tu dois commencer à apprendre à cuisiner, à t'occuper de tes frères et sœurs. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

Quelle que soit l'origine nationale des répondants, les entretiens font ressortir l'existence d'un cloisonnement spatial sexué qui réserve la rue aux garçons. Ce cloisonnement est commun à toutes les origines nationales, seule son intensité diffère. Il s'avère particulièrement prégnant dans les milieux d'origine turque et marocaine. On l'identifie aussi, mais avec une moindre intensité, dans les populations d'origine congolaise et enfin de façon occasionnelle dans les milieux d'origine polonaise comme le montre l'extrait suivant :

(Enquêteur) Donc, il (c'est-à-dire le père de l'interlocuteur) était plus dur dans l'éducation par rapport à tes sœurs ?

Euh, au niveau liberté.

(Enquêteur) Oui ?

Oui, liberté oui

(Enquêteur) Les sorties, les copains ?

Tout à fait, pas avant 18 ans, ça c'était strict pour les filles. Moi je pouvais sortir, faire n'importe quoi, moi j'étais un garçon y avait aucun problème...j'ai eu beaucoup plus de liberté que mes sœurs. »

(Homme d'origine polonaise, classe d'âge 50-54, génération 2)

3 Impact des pratiques éducatives, des attentes familiales et de la division sexuelle des rôles sur la scolarité.

3.1 Attentes et attitudes parentales par rapport à la scolarité des garçons et des filles.

Les attentes familiales par rapport à la scolarité des garçons et des filles s'avèrent fréquemment différentes. La scolarisation des filles n'apparaît pas toujours comme une nécessité importante puisque celles-ci sont censées assumer le rôle d'une femme au foyer dont le mari assure la subsistance matérielle. C'est du moins comme cela que la scolarité des filles est fréquemment envisagée par les personnes d'origine turque et marocaine de génération 0, peu scolarisées et issues de zones rurales. On rencontre parfois des attitudes similaires chez des personnes d'origine turque ou marocaine, mais appartenant à la génération 1.

« Je pense selon leurs conceptions des choses, pour eux si une fille ne réussit pas ses études ce n'est pas grave, car elle va se marier, à la limite son mari s'il travaille il va s'en occuper

(Enquêteur) C'est lui qui va prendre en charge le ménage

Ce n'est pas trop grave, mais les garçons ils sont obligés de travailler et de réussir donc ils avaient cette croyance-là

(Enquêteur) Ça veut dire qu'aller à l'école c'est réussir ?

Oui, pour eux oui, aller à l'école c'est réussir, mais c'est un peu moins grave à une fille si elle rate. »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

« (Enquêteur) OK, et au niveau de l'école ? Est-ce qu'ils étaient plus exigeants, plus sévères avec tes sœurs ?

Bin euh... non, ils étaient plus exigeants envers les garçons.

(Enquêteur) Envers les garçons ?

Oui. Les filles c'est des futures femmes au foyer donc...

(Enquêteur) Donc ils avaient moins d'attentes ?

Oui ! »

(Homme, d'origine turque, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

Bien qu'atténuées, des réticences par rapport à la scolarisation des filles ont également cours dans les milieux congolais. Il arrive notamment que la femme qui a effectué de longues études soit dépréciée parce qu'elle est considérée comme une épouse potentiellement indocile.

« Je me suis rendu compte qu'il y avait une plus grande exigence pour un homme, c'est-à-dire pour moi au niveau des études. Si mes sœurs avaient voulu aller à l'université, mon

père n'aurait pas dit non. Je me suis rendu compte quand j'ai fait mes études supérieures qu'il y avait une plus grande exigence pour un homme par rapport à mes sœurs. Maintenant, si mes sœurs avaient voulu faire l'université, mon père n'aurait pas dit non

Moi je suis le seul garçon et cela aurait été impensable que je fasse des études de chaudronnerie par exemple ou n'importe quel métier manuel. »

(Homme, d'origine congolaise, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

« En Afrique, si la femme fait trop d'études, ce n'est pas bon. C'est surtout l'homme qui prend en charge la femme et la famille de la femme. Les choses sont en train de changer, mais en ce temps-là, on considérait que c'était une perte de temps de former une femme. C'est malheureux, mais bon. Pour les familles qui voient plus loin que le bout de leur nez, ils investissent dans les études de leur fille. »

(Homme, d'origine congolaise, classe d'âge 40-44, génération 0)

Les attentes et attitudes parentales par rapport à la scolarité des filles et des garçons semblent assez uniformes dans les milieux d'origine polonaise. Les extraits suivants empruntés à différents interlocuteurs le montrent :

« (Enquêteur), Mais est-ce que tu as l'impression par exemple que ta famille donnait une importance différente pour l'école pour les garçons et pour les filles ?

Non... Aucune... nous les filles vraiment... nous avons tout fait comme les garçons...

(Enquêteur) Et donc toi tu élèves tes enfants de cette manière-là aussi ?

Voilà... c'est pareil...

(Enquêteur) C'est aussi important la scolarité de ta fille que de tes garçons ?

Mais bien sûr... Chacun son choix... il peut étudier où il veut... et juste comme il veut... »

(Femme, d'origine polonaise, classe d'âge 45-49 ans)

(Enquêteur) Pour les personnes polonaises, on voit différemment l'éducation pour les garçons ou les filles ?

Non, c'est la même chose.

(Enquêteur) Pour toi aussi ça a été la même chose ? Que tu sois un garçon ou une fille ?

Oui, ça ne change rien. Pour les deux, c'est la même chose.

(Femme, d'origine polonaise, classe d'âge 40-44 ans, génération 0)

(Enquêteur) Il y avait une manière différente de gérer la scolarité des garçons ou des filles ?

Non ! Justement, en Pologne, je n'ai jamais entendu que l'homme était mieux que la femme. Quand j'ai entendu ce discours, je trouvais cela interpellant qu'on puisse faire une telle différence.

(Femme d'origine polonaise, classe d'âge 60-64 ans, génération 0)

Malgré les tendances bien réelles relevées plus haut, il serait totalement erroné de tirer des conclusions univoques tant les situations familiales sont complexes et diverses. Quels que soient le niveau d'études des parents, la nationalité d'origine ou la génération, de très nombreuses familles attachent autant d'importance à la scolarité de leurs filles que de leurs fils. Ces familles tentent de favoriser la scolarité sans distinction de sexe.

La réussite scolaire des filles, même si elle apparaît comme moins impérieuse dans certaines familles que celle des garçons, reste malgré tout un objet de fierté et répond aux souhaits d'ascension sociale des parents. La scolarité des filles est aussi souvent conçue comme un moyen d'émancipation permettant d'échapper à l'emprise des maris, car, comme l'explique une sexagénaire d'origine congolaise, « *les hommes sont toujours un peu difficiles* ». Notons que le besoin ressenti par certains parents de défendre très fermement la scolarité de leurs filles comme moyen de les protéger accrédite, a contrario, l'hypothèse générale d'une dévalorisation du statut de la femme et de sa scolarité dans les milieux desquels ces parents sont issus.

« *Ma maman m'a toujours dit que faire des études, c'est devenir une femme indépendante, tu n'auras pas à demander à un homme de te payer une robe si tu en souhaites une* ».

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 50-54 ans, génération 1)

« [...] *Je vois que les parents étrangers comme nous ont toujours quand même l'idée de dire aux filles : ' voilà vous faites des études pour vous, pour vous suffire à vous-mêmes, pour que vous ne soyez pas sous la menace ou sous l'entretien de votre mari '. Dans le sens où on lui dit : ' si votre mari sait que vous pouvez vivre de vous-même de manière autonome, sans lui, il aura beaucoup plus tendance à vous respecter ' ».*

(Homme, d'origine congolaise, classe d'âge 50-54, génération 0)

« *Mes parents voulaient que ma sœur termine ses études, qu'elle apprenne un métier, qu'elle devienne autonome. Et en tant que fille, si tu veux avoir autant de droits que ton mari, cela passe aussi par un salaire et ne pas être dépendante. Le seul truc, c'était que culturellement et au niveau des valeurs, c'était important de mettre des limites tant pour les garçons que pour les filles, de ne pas tomber dans le piège de la société.* »

(Homme d'origine marocaine, classe d'âge 15-19, génération 1)

D'autres extraits d'entretiens illustrant la ferme volonté de certaines mères de défendre la scolarité de leurs filles figurent dans la section du rapport qui est consacrée aux conditions d'apprentissage dans le milieu familial. L'un de ces extraits, particulièrement significatif, rapporte les paroles d'une mère d'origine marocaine qui défend la scolarité de ses filles comme source d'autonomie financière et d'indépendance conjugale. Elle s'oppose ainsi vigoureusement aux membres de sa famille qui dévalorisent la scolarité des filles en arguant du fait qu'elles sont de toute manière destinées à se marier et donc à dépendre de leur mari.

3.2 Attitudes des garçons et des filles par rapport à la scolarité.

Bon nombre d'interlocuteurs (filles, garçons, parents et professionnels) qui ont participé aux entretiens s'accordent pour affirmer que les filles, sauf exception, se montrent dociles, studieuses et « *sont plus préoccupées de bien faire* », comme l'exprime le responsable d'un organisme d'appui à la scolarité. Les garçons, par contre, sont perçus comme turbulents, indisciplinés et rétifs aux impositions scolaires. Les répondants estiment généralement que la docilité des filles est favorable à leur trajectoire scolaire alors que l'insoumission des garçons est perçue comme un handicap.

« *(Enquêteur) Comment vous expliquez que les filles ont réussi plus que les garçons ?*

Je ne sais pas. Les garçons, ils aiment bien jouer, sortir et les filles euh elles ne sortent pas. Elles aiment bien étudier, aller à l'école.

(Enquêteur) Les garçons ils n'aiment pas ?

Pas beaucoup.

(Enquêteur) Aucun ? Toutes les filles aiment bien et tous les garçons n'aiment pas ?

Non, j'ai des grandes filles. Les 2 filles elles n'ont jamais raté l'école, jamais. Les garçons parfois ils ratent, parfois ils arrivent en retard, parfois ils disent qu'ils partent, ils ne partent pas. C'est ici que je vois qu'ils n'aiment pas beaucoup l'école.

(Enquêteur) Et qu'est-ce qu'ils disent qui ne leur plait pas dans l'école ?

C'est fatigant, c'est ça, c'est ça. »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 45-49 ans, génération 0)

« Là, je reconnais qu'avec les filles, je n'ai pas eu de problèmes [...] Avec les filles, quand « ils » arrivaient en général, « ils » vont boire quelque chose et « ils » vont manger quelque chose et puis directement « ils » entrent en chambre pour faire leurs devoirs. Les garçons, ce n'était pas toujours ça. Eux, quand ils reviennent de l'école, les consignes strictes c'est que de l'école, il faut venir directement à la maison. Ce qui fait qu'ils ne traînent pas dans la rue. Une fois qu'ils arrivent à la maison : devoirs. Et puis on regarde. Bon, mais quand ils font 'leur résistant', ils ont toujours l'œil à l'extérieur pour aller jouer. Mais je dis : « on ne joue pas tant qu'on n'a pas fini ».

(Homme, d'origine congolaise, classe d'âge 60-64, génération 0)

Certains jeunes hommes expliquent l'assiduité scolaire des filles d'origine turque ou marocaine par leur confinement dans l'univers familial alors que la liberté laissée aux garçons permettrait de comprendre leurs parcours scolaires difficiles. L'autonomie de mouvement laissée aux garçons serait défavorable à leur scolarité parce que les nombreuses sollicitations et tentations venues de la rue supplanteraient l'intérêt pour les travaux scolaires. Les filles, par contre, contrôlées et confinées à domicile subiraient moins de sollicitations. Elles seraient, en conséquence, plus disponibles pour les travaux scolaires et plus enclines à persévérer dans une voie susceptible d'assurer leur réussite.

« Entre guillemets, c'est vrai que les filles ont plus facile, entre guillemets, à étudier parce que, allez, je vais dire elles sont entre guillemets forcées quoi. Parce que tu sais quand tu rentres chez toi et que tu ne peux pas sortir, ce qu'elles doivent faire c'est... elles aident leur mère aux tâches ménagères et des trucs comme ça, après ce qu'elles savent faire c'est, c'est...c'est étudier quoi. Parce que tu vois, la télé, peut être y a une télé ou un truc comme ça, peut être le frère va subtiliser la télé ou peut être le frère va revenir de ses sorties et heu il va subtiliser la télé, tu vois elle peut regarder deux trois séries à elle, comme ça, mais tu vois sans plus quoi. »

(Homme, d'origine marocaine, classe d'âge 25-29 ans, génération 1)

(Enquêteur) Tu penses que les filles réussissent mieux que les garçons ?

Ça se voit, Ismaïl (prénom d'emprunt), y a plein de filles qui vont l'école pour sortir de la merde. C'est vrai aussi qu'elles font ça aussi pour s'éloigner des frères qui parfois les surveillent de trop près (rire)...Les garçons des quartiers, la majorité, pas tous, ils ont du mal à suivre à l'école.

(Homme, d'origine marocaine, classe d'âge 20-24, génération 2)

Les avis divergent toutefois sur ce point, car certaines jeunes filles présentent les tâches ménagères auxquelles elles sont astreintes comme des obstacles importants à leur réussite scolaire, au contraire des garçons qui en sont exemptés.

« Mon parcours n'était pas facile, je me débrouille seule. [...] Parfois aussi j'étais obligée d'aider ma maman pour faire le ménage et ensuite je révise mes leçons, trop de boulot. Je n'avais pas envie parfois d'aller à l'école. Ma maman me disait que je dois savoir cuisiner et lire en même temps. Pour moi j'essaye d'obéir à mes parents et aussi essayer d'avancer mes études. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

« Et puis, je n'étais pas une bonne élève parce que justement, quand je rentrais à la maison, je devais nettoyer, je nettoçais, je rangeais. Ça ne me dérangeait pas, ce n'est pas des travaux forcés, mon père n'était pas comme ça. C'était quand je rentrais à la maison, je devais m'occuper de ma famille, de mon frère, de ma sœur, je devais faire ça puisque c'était pour ma maman, et peut-être que c'est normal. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

3.3 Attitudes féminines par rapport aux attentes familiales et impact sur la scolarité.

L'analyse des entretiens fait apparaître les attitudes que les jeunes filles adoptent par rapport au projet de vie qui leur est attribué dans leur sphère familiale et dans leur collectivité d'origine. Elle montre également que ces attitudes rejaillissent en des sens divers sur leurs parcours scolaires. Deux configurations se dégagent des entretiens : l'acceptation et la rébellion. Ces configurations se déclinent selon des modalités qui varient en fonction du degré de congruence entre les desseins éducatifs parentaux et les projets de vie des jeunes femmes. La question du mariage occupe toujours une place centrale.

Première configuration : l'acceptation.

Dans cette configuration, la jeune femme adhère ou se soumet au projet parental développé à son égard. Ce projet peut se situer dans la perspective d'une scolarité courte et dans l'alternative dichotomique entre les études et le mariage. Dans ce cas – fréquent chez des parents d'origine marocaine ou turque de génération 0, issus de milieux ruraux – les parents estiment qu'une fille est destinée à devenir femme au foyer, que le mariage prime sur la scolarité et que de courtes études suffisent. La jeune femme poursuit son parcours scolaire tant qu'elle reste célibataire et cesse de fréquenter l'école dès le jour de son mariage. Le mariage apparaît donc comme un enjeu important, comme un moment charnière autour duquel se cristallisent les relations entre les jeunes filles, leurs parents et l'école. Le mariage est le rite de passage par lequel la jeune fille accède au statut de femme adulte et acquiert légitimement son indépendance par rapport à sa famille d'origine, mais c'est aussi le moment où elle perd le droit de fréquenter l'école.

« Mes deux grandes sœurs, mes parents avaient décidé qu'elles ne feraient pas d'études, qu'elles iraient à l'école jusqu'à leur mariage »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 35-39 ans, génération 1)

« Voilà, et puis là j'ai arrêté.

(Enquêteur) Bon et vous aviez quel âge à ce moment-là?

J'avais 15 ans 16 ans, je me suis arrêtée en fait parce que je me suis mariée

(Enquêteur) D'accord, c'était la cause ?

C'était la cause, oui !

(Enquêteur) Donc vous avez quitté l'école pour vous marier ?

Oui »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 30-34 ans, génération 0)

« Ah, mais ça, il y a pas de problème. Si on voulait se marier, il y avait aucun problème. Ça, on pouvait. Ils n'auraient pas dit non. Mais c'était sur le même pied que les études, de toute façon.

(Enquêteur). Ça, c'est sur le même pied ?

Voilà, ça, c'est sur le même pied. Celle qui voulait se marier, bah elle se marie, elle prend ses responsabilités. Mais celle qui veut faire des études, bah elle le fait, voilà. On ne ferme pas la porte. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

« J'étais entourée de personnes, qui plus ou moins fréquentaient toutes l'école, ou qui avaient démarré dans le travail, d'une certaine façon, ce qui était important c'était d'avoir un bout de papier pour avoir un travail après. Néanmoins, beaucoup de filles fréquentaient l'école en attendant de se marier aussi. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

Le projet parental pour les filles peut également se situer dans la perspective d'une scolarité longue permettant l'accès à des professions valorisées, favorisant l'autonomie féminine et correspondant à un souhait d'ascension sociale. Dans ce cas, la poursuite de la scolarité prime sur le mariage qui passe au second plan. Il peut y avoir congruence complète entre les attentes parentales et le comportement scolaire de l'enfant. Bien qu'on la retrouve dans toutes les origines nationales, cette configuration semble particulièrement présente dans les familles d'origine congolaise.

« Oui, c'est une priorité, parce que pour moi, je n'ai que des filles, mais que mes filles n'aient pas de mari, je m'en fiche. Mais qu'elles aient un diplôme. Parce qu'un diplôme les sauvera toujours de tout. À partir du moment où elles peuvent travailler, elles savent se débrouiller dans la vie, c'est ça qui compte ».

(Femme d'origine congolaise, classe d'âge 50-54 ans, génération 0)

« Oui et non. Mon père voulait que je fasse des études commerciales. Vraiment des études qui feront que je vais avoir un bon métier et que je vais gagner beaucoup d'argent. Et que tout va aller bien. Donc c'était cela qu'il privilégiait. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 40-44 ans, génération 1)

« Mon papa et ma maman ont toujours eu une idée déterministe de mon parcours. Pour eux, même s'ils ne le disaient pas, il était naturel que je fasse de grandes études et qu'après j'aie un bel emploi, etc., etc. »

(Femme, d'origine congolaise, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

« (Enquêteur), Mais sinon, comment s'impliquaient tes parents dans le suivi scolaire ?

Ma mère était vraiment derrière nous, elle s'impliquait vraiment.

(Enquêteur) C'est essentiellement ta maman?

Mon papa aussi, il a toujours voulu qu'on fasse des études, ben voilà, quand il y avait des voyages scolaires, il fallait qu'on parte une semaine à la mer, il ne s'opposait pas, et ça se passait vraiment simplement, ma mère pouvait nous aider dans les études, mon père aussi, il parlait français, il écrivait français, donc ça se passait vraiment naturellement»

(Femme, d'origine congolaise, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

« En Supérieur ou à l'Université on verra bien, vous vous orienterez vers ce que vous aimez'. Mes parents ne nous ont jamais poussés vers quelque chose, pour arriver à nous faire faire autre chose, ils nous ont toujours laissé le choix, le choix de faire ce qu'on aimait bien quoi, ils nous ont toujours guidés, orientés à faire ce qu'on aimait bien. Par exemple moi, depuis que je suis toute petite, je voulais être soit médecin, soit infirmière, ça, c'est quelque chose que je voulais depuis toute petite, et j'ai pu réaliser ça quoi. »

(Femme, d'origine congolaise, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

Il arrive également que le projet parental dirigé vers la réussite solaire revête un caractère contraignant et interdise le mariage tant que le niveau scolaire souhaité par les parents n'a pas été atteint. Cette configuration se situe aux antipodes de celle, envisagée précédemment, où les parents favorisent le mariage au détriment de la scolarité.

« Et mes parents, c'était clair pour eux : donc, après les études, si tu veux te marier et que tu as un amoureux, il suffit que tu nous en parles...mais tu te marieras pas tout de suite. Mais c'était les études avant tout. Hors de question d'arrêter l'école. Moi, j'ai voulu arrêter quand j'étais en supérieure... Enfin, je ne voulais pas arrêter, mais je voulais me fiancer et rester fiancée avec lui, terminer mes études et me marier tout de suite après. Et alors, mon père m'a dit : « hors de question, tant que t'as pas ton bagage. Ta dot, ce sera ton diplôme ! Tant que tu n'as pas ton diplôme, je ne permettrai jamais ton mariage ». Et ils ont su tenir, ils ont attendu pendant deux ans mes parents »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 20-24 ans, génération 1)

Deuxième configuration : la rébellion.

La rébellion exprime un conflit entre, d'une part, les souhaits d'autonomie et d'ascension sociale de la jeune fille et, d'autre part, les impositions sociales et culturelles relatives au rôle et statut de la femme qui ont cours dans son groupe d'origine, combinées ou non avec un puissant contrôle parental sur ses activités.

La rébellion semble parfois se traduire par le rejet de la scolarité et par le désintérêt pour les études : puisque les sorties dans les rues du quartier sont interdites, la fréquentation de l'école est détournée de son objectif et transformée en un moyen d'échapper au contrôle parental. L'école devient ainsi un lieu de défoulement peu propice à la réussite scolaire.

« [...] il y a des tas de jeunes filles ici qui sont tellement contrôlées que l'école et la classe sont leur terrain de jeux parce que, en dehors, c'est rentrer à la maison directement, voir personne, pas aller voir ses amis et tout ça.

(Enquêteur) Donc ici, elles s'éclatent.

Ici, elles s'éclatent et la scolarité et ce qu'on a à y apprendre, on s'en moque : « c'est vraiment voir mes copines et mes copains et je me défoule ». Donc, les deux ne sont pas forcément...

(Enquêteur), Mais alors, quels sont les autres cas de figure ?

Les autres cas de figure...par rapport aux filles ?

(Enquêteur) Oui. Donc, vous dites...j'essaie de résumer : un contrôle plus marqué sur les filles et donc dans certains cas, le contrôle est tellement marqué sur leurs activités extérieures que l'école devient un défouloir.

[...] Dans les filles qui sont très contrôlées, bah il y a celles qui vont dire : « moi, je peux rien faire chez moi. C'est ici que je m'éclate, alors plutôt que d'aller aux cours, je me retrouve dans un des trous de couloirs avec trois copines, on papote. Je suis à l'école, mais je viens m'amuser ici puisque quand je rentre à la maison, je peux plus rien faire »

(Médiatrice scolaire)

Au contraire, dans d'autres cas, la rébellion de la jeune femme se traduit par un effort accru pour réussir sa scolarité, car celle-ci est perçue comme un moyen d'ascension sociale et comme une possibilité de se soustraire à une condition féminine qu'elle estime défavorable.

« Voilà et j'avais vite compris très très jeune, heu, comment dire, que mon modèle de vie serait différent de mes parents et mes parents me les disaient aussi, ils disaient regardez on est des ouvriers, il faut faire, allez ils disaient il faut faire des études il faut arriver à quelque chose voilà et ça je me suis dit oui je vais tout faire pour y arriver et je pense que c'était un peu dans mes projets de vie.

(Enquêteur) Et vous m'avez aussi dit que c'était pour échapper une certaine façon au statut de la femme ?

Oui de la femme traditionnelle, bien sûr.

(Enquêteur) Je pense que c'est ça que vous m'avez dit je me trompe pas ?

Oui, oui, bien sûr et je me disais si je veux un peu je sais pas si le terme c'est bien d'échapper au rôle de la femme traditionnelle, mais c'était je voulais voir autre chose , j'étais convaincue qu'il y avait d'autres modèles et je voulais oui voir d'autres modèles et donc que je savais que le seul moyen c'était les études et le travail ça c'était un de mes objectifs maintenant 15 ans plus tard, 18 ans plus tard je sais pas si comment dire si on y échappe vraiment d'abord à ce modèle traditionnel. Ça , femme je pense que c'est quelque chose qui nous rattrape le rôle traditionnel qu'on veuille ou non en tout cas dans la culture turque effectivement on peut être ministre, mais tant qu'on n'est pas comment dire épouse et mère je veux dire on accède pas à un statut , en tout cas dans la culture truque et je pense que dans la culture occidentale aussi, mais les femmes se sont un peu libérées de certains carcans »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 30-34 ans, génération 1)

Il arrive également que des jeunes femmes utilisent le mariage pour échapper à une emprise parentale qu'elles estiment excessive et insupportable ou pour quitter l'école qu'elles n'apprécient guère. Dans ce cas, la rébellion emprunte des voies socialement reconnues comme légitimes pour introduire une rupture avec l'autorité parentale et/ou le milieu scolaire.

« Tant que t'es pas mariée, c'est comme si tu devais rester à la maison. T'as besoin d'être mariée pour sortir. C'est un peu ça qui m'énerve dans la culture. On ne peut pas être indépendante comme ça. Mais mes parents, ça va encore, ils sont quand même bien par rapport à notre culture, ils sont quand même assez ouverts »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 25-29 ans, génération 2)

« (Enquêteur) Et pourquoi est-ce que vous avez arrêté (d'étudier)? C'était dur ?

C'était trop dur, c'était trop dur et puis je vous dis la vérité je me suis mariée aussi, c'était aussi une excuse, on peut dire.

(Enquêteur) Et quand on se marie, on arrête d'étudier ?

Pour les personnes comme moi peut-être »

(Femme, d'origine turque, syrienne, classe d'âge 35-39 ans, génération 1)

« Il (le père de l'interlocuteur) avait cette exigence-là, et tout le monde, s'est embarqué dans les études secondaires. Là j'ai toutes mes sœurs qui ont pété les plombs, elles n'ont pas fait des études excessives, première, déjà deuxième ça n'allait plus. Elles se sont tournées vers les écoles techniques spécialisées (coiffure, couture ...) pour aller jusque 18 ans.

(Enquêteur) Donc, elles ont quand même trouvé un autre moyen pour y arriver ?

Ah oui, oui, oui, y en a aucune qui a travaillé avant 18 ans. Elles étaient toutes mariées.

(Enquêteur) Toutes mariées avant 18 ans ?

Oui, oui, mes sœurs prenaient ça pour une brimade, parfois, y avait l'autorité parentale du père. Comme les filles ne pouvaient pas sortir, pas bouger, ne rien faire. Elles ne pouvaient pas gérer leurs vies comme elles voulaient. Elles en ont fait un blocage. Il disait qu'elles pouvaient faire tout ce qu'elles voulaient après 18ans, cela ne plaisait pas à mes sœurs. Il n'y a en a aucune qui est restée après 18 ans, les 3 sont parties à 18ans. »

(Homme, d'origine polonaise, classe d'âge 50-54 ans, génération 2)

4 Mariage, niveau de scolarisation, exposition à la société d'accueil et effets sur le parcours scolaire.

4.1 Types de mariages et impact sur la scolarité.

Revenons plus en détail sur la question du mariage, aussi évoquée dans d'autres sections, et de sa relation avec la scolarité. Les entretiens menés auprès de personnes d'origine turque et marocaine appartenant aux générations 0 et 1 ont révélé l'existence de mariages endogames semi-contraints⁴. Certains jeunes hommes établis et scolarisés en Belgique, soutenus par leur groupe familial, trouvent en effet leurs épouses dans la ville ou le village d'origine de leurs géniteurs voire parmi les membres de leur famille étendue restés au pays (cousines et cousins germains). Une fois le mariage conclu, ces épouses, souvent très jeunes, peu ou pas scolarisées, sont amenées en Belgique. Le cas inverse, celui d'une jeune femme scolarisée en Belgique qui s'est mariée avec un conjoint vivant au Maroc a également été décrit.

Ce type de mariage a généralement un impact très direct sur la scolarité des enfants qui en sont issus. En effet, contrairement à leur époux établi et scolarisé en Belgique, les épouses fraîchement arrivées du Maroc ou de Turquie ont généralement très peu de compétences en

⁴ Une douzaine de cas ont été rapportés par les répondants soit qu'ils aient personnellement vécu la situation, soit qu'ils aient décrit la situation d'un proche parent, généralement une mère ou une sœur. Nous utilisons ici l'expression « mariages semi-contraints » dans le sens où même si l'accord des épousées n'est pas demandé, celles-ci estiment généralement qu'on ne les aurait pas contraintes au mariage si elles s'y étaient opposées. Elles estiment aussi que mariées très jeunes, elles voulaient répondre favorablement aux attentes familiales et n'auraient de toute manière pas pu s'opposer à la volonté paternelle.

matière scolaire et maîtrisent mal voire ne connaissent pas du tout la langue d'enseignement. Elles sont donc particulièrement démunies par rapport au suivi scolaire de leurs enfants, ce qui n'aurait pas été le cas si elles avaient été, comme leurs maris, scolarisées en Belgique. Ce constat prend toute son importance lorsqu'on sait que ce sont principalement les mères qui accompagnent la scolarité des enfants. Le risque étant de reproduire sur plusieurs générations les trajectoires scolaires inconfortables générées par la méconnaissance de l'institution scolaire et de la langue d'enseignement dans le chef de la mère (ou du père).

« [...] quand je me suis mariée, je me suis mariée selon la tradition.

(Enquêteur) Ah oui.

(Traducteur) Hélas, dit-elle...

(Enquêteur) Hélas, dit-elle ?

Oui. Parce que je n'aurais jamais voulu me marier à cet âge-là. J'avais souffert, j'ai beaucoup pleuré, j'étais encore une enfant avec ses parents, mais j'ai appris que d'abord, c'était une décision de mon groupe, que mes parents sont allés consulter mon grand-père et donc c'est lui qui a pris la décision de me marier, et j'ai appris de mon père, le lendemain, qu'une famille avait demandé ma main.

(Traducteur) Et c'est comme ça qu'elle s'est retrouvée dans la vie d'une adulte.

Et je me suis retrouvée ici en Belgique complètement déphasée, parce que de ma vie d'enfant, j'ai eu à me retrouver tout de suite comme la femme d'un homme, comme femme au foyer, et je devais assurer le bon service dans le foyer chez les beaux-parents.

(Enquêteur) Ah ouais, d'accord.

Donc j'étais un peu... J'étais malheureuse, évidemment, parce qu'on me demandait de faire des choses, d'agir, de réagir, de travailler et de penser comme une personne adulte alors que j'étais une enfant et je me sentais encore fort enfant.

(Enquêteur) D'accord... Et le fait qu'elle arrive ici, dans sa belle-famille, elle avait quel âge, madame ?

(Traducteur) Elle est arrivée à l'âge de 16 ans

(Enquêteur) A 16 ans aussi ? D'accord.

(Enquêteur) Donc tous ses enfants sont nés ici, en Belgique. Et son mari, il est originaire aussi... ? Son ex-mari ?

Mardin (nom de ville d'emprunt).

(Enquêteur) OK. Et il était déjà établi en Belgique avant ?

Lui il est arrivé petit, à l'âge de 7 ans.

(Enquêteur) Ah oui, il est arrivé petit, et il est allé prendre une épouse en Turquie. »

(Femme, d'origine turque, classe d'âge 40-44, génération 0)

« (Enquêteur) Vous êtes venue ici pour vous marier ?

Mariée. J'ai fait mon mariage au Maroc, oui je suis venue ici mariée.

(Enquêteur) Votre mari vivait déjà ici en Belgique ?

Oui, il vivait ici lui [...]

Non, ce n'était pas un choix, non. Quand je suis arrivée ici, on voit que la pluie tombe tout le temps. La nuit qui tombe déjà vite, et moi je ne suis pas habituée à ça, je suis

habituée, y a des gens, y à du bruit, la famille. Ici, d'un seul coup, tu te retrouves comme ça toute seule. J'ai souffert beaucoup. À 18 ans, j'avais ma fille. Je ne sais même pas comment je peux élever ma fille. »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 34-35 ans, génération 0)

« (Enquêteur) D'accord et vous vous êtes mariée à Rabat (nom de ville d'emprunt) également ?

Oui donc mon mari il est né ici(en Belgique)

(Enquêteur) D'accord,

Mon ex-mari est né ici et voilà quoi donc il est venu me chercher au Maroc,

(Enquêteur) D'accord il est allé chercher son épouse au Maroc,

Exactement,

(Enquêteur) Et vous vous êtes mariée avec lui à 15 ans et à ce moment-là vous êtes venue ici en Belgique ? Oui ? C'est ça ?

Oui, mais pas tout de suite

(Enquêteur) Pas tout de suite, ah ?

C'était vers l'âge de 18 ans, je crois, »

(Femme, d'origine marocaine, classe d'âge 25-29 ans, génération 0)

4.2 Niveau de scolarisation des parents, facteurs culturels liés à la nationalité d'origine et degré d'exposition à la société belge.

Les migrants de première génération, peu scolarisés, d'origine marocaine ou turque développent généralement des représentations dualistes des rôles et des statuts masculins et féminins. Ces représentations trouvent leur source dans des schèmes culturels qui tracent des destinées différentes pour les deux sexes et déterminent des pratiques éducatives fortement différenciées entre filles et garçons. Les filles sont destinées à se marier, à assumer les tâches ménagères et à assurer l'éducation de leurs enfants. Leur rôle est cantonné à la sphère privée et intime alors que le garçon devra se « débrouiller », il devra assurer la subsistance de sa famille, son rôle est dès lors tourné vers l'extérieur, il évolue dans la sphère publique. C'est pour cela que la scolarité des garçons, comprise comme un outil susceptible de générer des revenus, apparaît souvent plus importante que celle des filles. Cette différenciation a tendance à s'atténuer, sans pour autant s'effacer totalement, en fonction du niveau de scolarisation et de la génération du migrant.

Les migrants d'origine congolaise sont porteurs de schèmes culturels similaires qui réservent aussi l'espace familial intime à la femme et l'espace public aux hommes. Ces représentations des rôles féminins et masculins paraissent toutefois largement flexibles et susceptibles de nombreux accommodements. En outre, les migrants congolais ont ceci de particulier – du moins ceux arrivés en Belgique avant ou peu après l'année charnière 1991 – qu'ils sont fréquemment hautement scolarisés (licenciés et docteurs). Cette caractéristique détermine l'attention particulièrement prononcée qui est consacrée à la réussite scolaire des filles autant que celle des garçons. Cette attention s'avère moins soutenue chez les migrants congolais moins scolarisés arrivés après l'année 1991.

Les migrants d'origine polonaise, sauf exception, font peu de différences entre filles et garçons. Il est néanmoins important de noter que les entretiens révèlent malgré tout des distinctions éducatives. En effet, une surveillance accrue sur les déplacements des filles a cours parmi les migrants polonais comme dans les autres nationalités d'origine. D'autre part, ce sont les garçons et non les filles qui sont initiés à la mécanique automobile et aux travaux du bâtiment. Ces différences de traitement éducatif semblent toutefois n'avoir qu'une influence marginale sur les parcours scolaires.

Les traitements éducatifs réservés aux filles et aux garçons dans les quatre groupes d'origine investigués diffèrent plus par leur intensité que par des représentations fondamentalement différentes de la division sexuelle des rôles. Les attitudes se fondent sur des principes similaires et se situent dès lors sur un continuum dont un extrême réserve des traitements éducatifs plus différenciés aux filles et aux garçons alors que l'autre extrême opère moins de différences. Les résultats issus de l'analyse des entretiens tendent à montrer que les populations d'origine turque et marocaine se situent plutôt à un premier extrême du continuum, que les populations d'origine congolaise sont localisées au centre et que les populations d'origine polonaise se trouvent plutôt au second extrême. Ajoutons immédiatement que ce continuum ne fait que révéler des tendances générales. Il n'est en aucun cas déterministe et ne rend pas compte de l'extrême diversité des situations individuelles qui peuvent être en complète contradiction avec le schéma qui vient d'être tracé.

Deux facteurs supplémentaires influent sur le traitement éducatif appliqué aux filles et aux garçons. Il s'agit d'une part du temps de présence en Belgique et du processus d'acculturation que cela engendre et d'autre part du niveau de scolarisation des parents.

Les entretiens montrent très clairement que, quelle que soit la nationalité d'origine, les différences éducatives faites aux filles et aux garçons ont tendance à s'atténuer au contact de la société belge. Ce processus est à la fois intragénérationnel et intergénérationnel. Il est intragénérationnel dans la mesure où les parents migrants qui s'établissent en Belgique ne traitent par nécessairement leurs aînés de la même manière que leurs cadets. La scolarité peut être interdite à certains fils aînés chargés, à l'instar de leur père, de travailler pour assurer la survie familiale alors que les cadets sont autorisés à fréquenter l'école. La scolarité de certaines filles aînées peut être interrompue sur la décision de leur père afin qu'elles se marient alors qu'au contraire on autorise les cadettes à poursuivre leur scolarité et à se marier avec un conjoint de leur choix.

Le niveau de scolarisation des parents détermine des attitudes éducatives égalitaristes, singulièrement du point de vue de la scolarité. Les entretiens montrent qu'au plus le niveau de scolarité des parents est élevé, au moins les différences de traitement entre les filles et les garçons sont prononcées.

Les influences cumulées des facteurs liés à l'origine nationale, au degré d'exposition à la société belge et au niveau de scolarisation des parents déterminent le traitement éducatif et les modalités de scolarisation des filles et des garçons.

Conclusions.

Une première observation, relevée dans le discours des répondants à propos de la manière dont ils ont géré la scolarité de leurs enfants en Belgique, a trait à l'affirmation d'une

égalité de traitement en matière scolaire entre les filles et les garçons. Cette égalité est parfois démentie dans les pratiques par une attitude familiale différenciée entre fille et garçon susceptible de générer un impact sur le parcours scolaire. En effet, dans certains groupes, les filles assistent leur mère dans les tâches ménagères et l'éducation des puînés, au contraire des garçons. Les aînées sont à cet égard plus mobilisées que leurs cadettes, car c'est à elles qu'incombent essentiellement ces responsabilités familiales. Remarquons toutefois que ce phénomène semble s'amenuiser dans les générations récentes.

Dans les discours recueillis, il apparaît aussi que le contrôle parental s'exerce davantage sur les filles que sur les garçons. Cette situation peut générer des réactions d'acceptation et de soumission ou de rébellion qui sont déterminantes pour la réussite ou l'échec des parcours scolaires de jeunes filles. C'est ainsi que certaines d'entre elles, estimant que la réussite scolaire représente la seule possibilité dont elles disposent pour satisfaire leur désir d'ascension sociale et pour échapper au rôle de femme au foyer, misent sur la poursuite de leur scolarité même si elle s'avère laborieuse. A contrario, d'autres visent un mariage rapide qui les soustraira aux contraintes familiales ou à une obligation scolaire jugée ennuyeuse. Enfin, certaines adolescentes se servent de l'école comme d'un exutoire qui leur donne l'occasion d'échapper aux contraintes familiales.

Les attentes familiales vis-à-vis de la scolarité des filles et des garçons sont souvent différentes. La réussite scolaire des garçons est perçue comme une nécessité impérieuse, car ils devront s'insérer dans le monde du travail et « se débrouiller » pour assurer la subsistance de leur famille. La scolarité des filles revêt, en revanche, une moindre importance puisqu'elles sont destinées assumer les tâches ménagères et l'éducation des enfants, mais pas forcément à travailler. Néanmoins, de très nombreuses familles favorisent pourtant la scolarité des filles estimant que c'est le moyen le plus sûr pour assurer leur indépendance par rapport à un futur mari dont le comportement serait inadéquat.

Les répondants s'accordent généralement pour affirmer que les filles sont plus « dociles » en matière scolaire que les garçons et que cela favorise leur réussite. En outre, des jeunes hommes pensent que le confinement familial est favorable à la scolarité des filles, car elles ne sont pas distraites par les tentations du monde extérieur. Les filles contestent cela et mettent en exergue l'effet négatif que les tâches ménagères auxquelles elles sont astreintes ont sur leur parcours scolaire.

Notons que des personnes scolarisées en Belgique – appartenant aux générations 1 et 2 – se marient avec des conjoints issus de la région dont leur famille est originaire. Dans ce cas, les futurs époux et épouses quittent leur pays d'origine et s'établissent en Belgique généralement munis d'un bagage scolaire et linguistique déficitaire. La nature même de ces difficultés peut constituer un obstacle dans le suivi scolaire des enfants à venir et influencer négativement sur leurs parcours.

Enfin, l'étude dégage trois facteurs dont la combinaison influence l'attitude que les parents développent par rapport à leurs enfants de sexe féminin et masculin. Il s'agit de facteurs culturels liés à la nationalité d'origine, au degré d'exposition à la société belge et au niveau de scolarisation des parents.

Pour terminer, il est important d'insister sur le fait que toute tentative de généralisation s'avérerait vaine et abusive tant les familles d'origine identique développent des stratégies

familiales différentes en matière de division sexuelle des rôles. Il n'en reste pas moins qu'il existe un lien entre cette division et l'attitude développée à l'égard de l'école.

Bibliographie

Bourdieu, P. 2002. *La domination masculine*. Paris : Seuil

